Bourses de persévérance de la Fondation de l'UQAR

OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT

Que ce soit pour alléger le parcours des étudiantes et étudiants en situation de précarité financière ou pour soutenir celles et ceux qui jonglent avec vie de famille et études universitaires, les bourses de persévérance de la Fondation de l'UQAR contribuent à créer pour toutes et tous des milieux universitaires propices à la réussite. Le présent document contient l'ensemble des bourses de persévérance offertes annuellement. **Les étudiantes et étudiants sont invités à consulter les bourses, ainsi que leurs critères d'admissibilité respectifs, puis à remplir le formulaire interactif pour lequel le lien est disponible à la dernière page du présent document afin de déposer leur candidature.**

CONCOURS 2026-2027

Bourses de persévérance des cadres de l'UQAR

Bourses de persévérance de la communauté diplômée de l'UQAR

Bourses de persévérance du personnel de soutien de l'UQAR

Bourses de persévérance de la Fondation de l'Université du Québec (FUQ)

Bourses de persévérance des Congrégations religieuses de Rimouski

Bourses de persévérance Hélène et Jean-Louis-Tassé

Bourses de persévérance du Mouvement Desjardins

Bourses de persévérance du SCCCUQAR

Bourses de persévérance du SPPUQAR

Bourse de persévérance pour étudiantes et étudiants provenant de l'international

Bourse de persévérance du Groupe Banque TD

Bourses de persévérance Philippe-Michaud

Bourses de persévérance des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame du Québec

Bourses de persévérance Jacques-St-Laurent

Bourses de persévérance Promutuel Assurance Côte-Est

Bourses de persévérance Guillaume-St-Pierre

Bourse de persévérance Aline-Béla

Bourse de persévérance de l'ACQ – Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (nouveau)

Bourses de persévérance Johnny-Huard (nouveau)

Bourses de persévérance Raymonde-Proulx (nouveau)

Bourse de persévérance Annie-Duchesne (nouveau)

BOURSES DE PERSÉVÉRANCE DISPONIBLES DANS LE CADRE DU PRÉSENT CONCOURS

Nom de la bourse	Rimouski	Lévis	Hors campus	Nombre	Montant
Bourses de persévérance des cadres de l'UQAR	2	2	1	5	1 500 $
Bourses de persévérance de la communauté diplômée de l'UQAR	1	1	0	2	1 000 $
Bourses de persévérance du personnel de soutien de l'UQAR	1	1	0	2	1 500 $
Bourses de persévérance de la Fondation de l'Université du Québec (FUQ)*	-	-	-	2	2 500 $
Bourses de persévérance des Congrégations religieuses de Rimouski	4	0	0	4	1 000 $
Bourses de persévérance Hélène et Jean-Louis-Tassé *	-	-	-	20	2 500 $
Bourses de persévérance du Mouvement Desjardins *	-	-	-	20	1 000 $
Bourses de persévérance du SCCCUQAR *	-	-	-	10	1 500 $
Bourses de persévérance du SPPUQAR*	-	-	-	5	1 000 $
Bourses de persévérance pour étudiantes et étudiants provenant de l'international	0	2	0	2	1 000 $
Bourse de persévérance Groupe Banque TD	0	1	0	1	1 000 $
Bourses de persévérance Philippe-Michaud	6	0	0	6	1 000 $
Bourses de persévérance des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame du Québec *	-	-	-	32	1 250 $
Bourses de persévérance Jacques-St-Laurent	1	1	0	2	1 250 $
Bourses de persévérance Promutuel Assurance Côte-Est	0	0	2	2	1 500 $
Bourses de persévérance Guillaume-St-Pierre *	-	-	-	2	3 000 $
Bourse de persévérance Aline-Béla *	-	-	-	1	1 500 $
Bourse de persévérance de l'ACQ – Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	0	0	1	1 000 $
Bourses de persévérance Johnny-Huard*	-	-	-	2	1 250 $
Bourses de persévérance Raymonde-Proulx	5	0	0	5	1 000 $
Bourse de persévérance Annie-Duchesne **	1	0	0	1	1 000 $
			Total :	127	183 000 $

* Ces bourses sont offertes aux étudiantes et étudiants du campus de Rimouski, de Lévis ou hors campus. Elles ne sont pas assignées à un campus en particulier.

** Cette bourse sera remise lors de la soirée du mérite étudiant au printemps 2027.

Les bourses non-assignées à un campus en particulier seront distribuées à parts égales entre les campus, dans la mesure où, pour chacun de ceux-ci, une candidature répond aux critères d'admissibilité. Dans le cas contraire, les autres bourses seront attribuées sur l'autre campus. Il est à noter que le secteur de la Beauce est affilié avec le campus de Lévis et que les antennes de l'UQAR de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Rivière-du-Loup, ainsi que de la Côte-Nord sont affiliées avec le campus de Rimouski.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES CONCOURS

Bourses de persévérance des cadres de l'UQAR / de la communauté diplômée de l'UQAR

- Être membre de la communauté étudiante à temps complet à l'UQAR ou réputé à temps complet selon les critères du Programme d'Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec, à la date limite du concours, dans un programme de premier, de deuxième ou de troisième cycle;
- Avoir réussi un minimum de :
    - 12 crédits au 1er cycle ou 6 crédits si la personne inscrite est réputée à temps complet par l'AFE;
    - 9 crédits dans un programme de DESS;
    - 9 crédits dans un programme de maîtrise sans rédaction;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de maîtrise avec mémoire;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de doctorat.
- Détenir une moyenne cumulative d'au moins 2,2 au baccalauréat et de 2,7 aux études de cycles supérieurs;
- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours;
- Posséder la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Bourses de persévérance du personnel de soutien de l'UQAR

- Être membre de la communauté étudiante effectuant un retour aux études à la suite d'une absence d'au moins deux ans à titre d'étudiante ou d'étudiant à temps complet ou réputé à temps complet selon les critères de l'AFE;
- Être membre de la communauté étudiante à temps complet ou réputé à temps complet selon l'AFE au trimestre d'automne dans un premier programme de baccalauréat à l'UQAR;
- Avoir obtenu un minimum de 12 crédits ou 6 crédits si la personne inscrite est réputée à temps complet par l'AFE au moment du dépôt de la demande;
- Détenir une moyenne cumulative d'au moins 2,2 au baccalauréat et de 2,7 aux études de cycles supérieurs;
- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours;
- Posséder la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Bourses de persévérance de la Fondation de l'Université du Québec (FUQ) et des congrégations religieuses de Rimouski

- Les bourses financées par la Fondation de l'Université du Québec (FUQ) ne sont pas attribuées en priorité à des membres de la communauté étudiante issus d'un programme en particulier;
- Les bourses financées par les congrégations religieuses de Rimouski seront attribuées en priorité à des membres de la communauté étudiante du campus de Rimouski issus des programmes liés aux sciences humaines et sociales ainsi qu'aux sciences de l'éducation;
- Être membre de la communauté étudiante à temps complet à l'UQAR ou réputé à temps complet selon les critères du Programme d'Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec, à la date limite du concours, dans un programme de premier, de deuxième ou de troisième cycle;
- Avoir réussi un minimum de :
    - 12 crédits au 1er cycle ou 6 crédits si la personne inscrite est réputée à temps complet par l'AFE;
    - 9 crédits dans un programme de DESS;
    - 9 crédits dans un programme de maîtrise sans rédaction;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de maîtrise avec mémoire;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de doctorat.

- Détenir une moyenne cumulative d'au moins 2,2 au baccalauréat et de 2,7 aux études de cycles supérieurs;
- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours;
- Posséder la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente;
- Une seule bourse pourra être attribuée par ménage. La priorité sera attribuée à un membre de la communauté étudiante ayant un enfant âgé de moins de 18 ans.

Bourses de persévérance Hélène et Jean-Louis-Tassé

- Être membre de la communauté étudiante à temps complet à l'UQAR ou réputé à temps complet selon les critères du Programme d'Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec, à la date limite du concours, dans un programme de baccalauréat ou de maîtrise en administration ou en sciences comptables;
    - Les programmes admissibles au 2e cycle sont les suivants : DESS en gestion des personnes en milieu de travail, DESS en sciences comptables, maîtrise en administration des affaires (MBA), maîtrise en gestion des personnes en milieu de travail (avec et sans mémoire), maitrise en gestion de projet (avec et sans mémoire), maîtrise par cumul.
- Les membres de la communauté étudiante inscrit(e)s dans un programme de baccalauréat seront priorisé(e)s.
- Avoir réussi un minimum de :
    - 30 crédits de cours reconnus dans son programme de baccalauréat;
    - 15 crédits dans un programme sans mémoire de cycles supérieurs;
    - Deux trimestres à temps complet dans un programme de cycles supérieurs avec recherche à l'UQAR à la date limite du présent concours (les cours crédités en équivalence sont acceptés).
- Les membres de la communauté étudiante qui n'ont pas réussi 15 crédits aux cycles supérieurs seront admissibles s'ils ont obtenu un baccalauréat à l'UQAR;
- Détenir une moyenne cumulative d'au moins 3,0 pour tous les cycles d'études;
- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours;
- Posséder la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Bourses de persévérance du Mouvement Desjardins

- Être membre de la communauté étudiante à temps complet à l'UQAR ou réputé à temps complet selon les critères du Programme d'Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec, à la date limite du concours, dans un programme de baccalauréat de l'UQAR;
- Avoir complété minimalement 30 crédits de cours reconnus dans son programme de baccalauréat à l'UQAR à la date limite du présent concours (les cours crédités en équivalence sont acceptés);
- Détenir une moyenne cumulative d'au moins 2,5;
- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours;
- Posséder la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente;
- Les bourses seront attribuées selon la moyenne cumulative la plus élevée et en fonction du nombre de crédits réussi, et ce, par cycle d'études;
- Dans le cas où un membre de la communauté étudiante est inscrit à plus d'un certificat, un calcul de la moyenne de tous les cours suivis à l'UQAR sera effectué et ce résultat sera utilisé pour le présent concours;
- En cas d'égalité, la personne lauréate sera déterminée par tirage au sort.

Bourses de persévérance du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAR (SCCCUQAR)

Volet conciliation famille, études et travail (8 des 10 bourses)

- Être membre de la communauté étudiante à temps complet à l'UQAR ou réputé à temps complet selon les critères du Programme d'Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec, à la date limite du concours, dans un programme de premier, de deuxième ou de troisième cycle;
- Avoir réussi un minimum de :
    - 12 crédits au 1er cycle ou 6 crédits si la personne inscrite est réputée à temps complet par l'AFE
    - 9 crédits dans un programme de DESS;
    - 9 crédits dans un programme de maîtrise sans rédaction;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de maîtrise avec mémoire;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de doctorat.
- Détenir une moyenne cumulative d'au moins 2,2 au baccalauréat et de 2,7 aux études de cycles supérieurs;
- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours;
- Posséder la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente;
- En cas d'égalité, la bourse sera attribuée au membre de la communauté étudiante ayant réussi le plus de crédits dans son programme d'études.
- Une seule bourse pourra être attribuée par ménage. La priorité sera attribuée à un membre de la communauté étudiante ayant un enfant âgé de moins de 18 ans.

Volet membre de la communauté étudiante provenant de l'international (2 des 10 bourses)

- Être membre de la communauté étudiante à temps complet à l'UQAR;
- Être une personne assujettie aux droits de scolarité supplémentaires exigés des membres de la communauté étudiante provenant de l'international;
- Ne pas bénéficier d'une exemption de droits de scolarité exigés des membres de la communauté étudiante provenant de l'international;
- Ne pas bénéficier d'une autre bourse qui couvre en partie ou en totalité les frais de scolarité;
- Posséder un certificat d'acceptation du Québec et un permis d'études valide pour les trimestres d'automne 2025 et d'hiver 2026;
- Être une personne inscrite dans un programme de :
    - 1er cycle
        - Détenir un minimum de 12 crédits contributoires à la date limite du présent concours;
        - Détenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,2.
    - 2e cycle sans mémoire
        - Détenir un minimum de 9 crédits contributoires à la date limite du présent concours;
        - Détenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,7.
- En cas d'égalité, la bourse sera attribuée au membre de la communauté étudiante ayant réussi le plus de crédits dans son programme d'études.

Bourses de persévérance du Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAR (SPPUQAR)

- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours;
- Avoir réussi un minimum de :
    - 12 crédits au 1er cycle ou 6 crédits si la personne inscrite est réputée à temps complet par l'AFE
    - 9 crédits dans un programme de DESS;
    - 9 crédits dans un programme de maîtrise sans rédaction;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de maîtrise avec mémoire;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de doctorat.

Bourses de persévérance pour étudiantes et étudiants provenant de l'international

- Être membre de la communauté étudiante au campus de Lévis résidant au Québec au cours des deux trimestres de l'année universitaire en cours;
- Être une personne assujettie aux droits de scolarité supplémentaires exigés des membres de la communauté étudiante provenant de l'international;
- Ne pas bénéficier d'une exemption de droits de scolarité exigés des membres de la communauté étudiante provenant de l'international;
- Ne pas bénéficier d'une autre bourse qui couvre en partie ou en totalité les frais de scolarité;
- Posséder un certificat d'acceptation du Québec et un permis d'études valide pour les trimestres d'automne 2026 et d'hiver 2026;
- Être une personne inscrite dans un programme de :
    - 1er cycle
        - Détenir un minimum de 12 crédits contributoires à la date limite du présent concours;
        - Détenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,2.
    - 2e cycle sans mémoire
        - Détenir un minimum de 9 crédits contributoires à la date limite du présent concours;
        - Détenir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2,7.
- Les bourses seront attribuées selon la moyenne cumulative la plus élevée et en fonction du nombre de crédits réussis, et ce, par cycle d'études;
- Dans le cas où un membre de la communauté étudiante est inscrit à plus d'un certificat, un calcul de la moyenne de tous les cours suivis à l'UQAR sera effectué et ce résultat sera utilisé pour le présent concours;
- En cas d'égalité, la personne lauréate sera déterminée par tirage au sort.

Bourse de persévérance du Groupe Banque TD

- Être membre de la communauté étudiante du campus de Lévis à temps complet à l'UQAR ou réputé à temps complet selon les critères du Programme d'Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec, à la date limite du concours, dans un programme de premier, de deuxième ou de troisième cycle ;
- Avoir réussi un minimum de :
    - 12 crédits au 1er cycle ou 6 crédits si la personne inscrite est réputée à temps complet par l'AFE
    - 9 crédits dans un programme de DESS;
    - 9 crédits dans un programme de maîtrise sans rédaction;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de maîtrise avec mémoire;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de doctorat.
- Détenir une moyenne cumulative d'au moins 2,2 au baccalauréat et de 2,7 aux études de cycles supérieurs;
- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours;

- Posséder la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente;
- En cas d'égalité, la bourse sera attribuée au membre de la communauté étudiante ayant réussi le plus de crédits dans son programme d'études.

Bourses de persévérance Philippe-Michaud

- Être membre de la communauté étudiante du campus de Rimouski à temps complet ou réputé à temps complet selon les critères du Programme d'Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec, à la date limite du concours, dans un programme de premier, de deuxième ou de troisième cycle;
- Avoir réussi un minimum de :
    - 12 crédits au 1er cycle ou 6 crédits si la personne inscrite est réputée à temps complet par l'AFE;
    - 9 crédits dans un programme de DESS;
    - 9 crédits dans un programme de maîtrise sans rédaction;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de maîtrise avec mémoire;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de doctorat.
- Détenir une moyenne cumulative d'au moins 2,2 au baccalauréat et de 2,7 aux études de cycles supérieurs;
- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours;
- Posséder la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente;
- En cas d'égalité, la bourse sera attribuée au membre de la communauté étudiante ayant réussi le plus de crédits dans son programme d'études.

Bourses de persévérance des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame du Québec

- Être membre de la communauté étudiante à temps complet à l'UQAR ou réputé à temps complet selon les critères du Programme d'Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec, à la date limite du concours, dans un programme de premier, de deuxième ou de troisième cycle;
- Avoir réussi un minimum de :
    - 12 crédits au 1er cycle ou 6 crédits si la personne inscrite est réputée à temps complet par l'AFE;
    - 9 crédits dans un programme de DESS;
    - 9 crédits dans un programme de maîtrise sans rédaction;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de maîtrise avec mémoire;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de doctorat.
- Détenir une moyenne cumulative d'au moins 2,2 au baccalauréat et de 2,7 aux études de cycles supérieurs;
- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours;
- Posséder la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente;
- Les membres de la communauté étudiante poursuivant des études dans des programmes liés aux sciences humaines et sociales, ainsi qu'aux sciences de l'éducation seront priorisés.
- Dans le cas de dossiers de candidature de même valeur, la préférence sera donnée à un membre de la communauté étudiante qui a un enfant de moins de 18 ans.

Bourses de persévérance Jacques-St-Laurent

- Être membre de la communauté étudiante à temps complet à l'UQAR ou réputé à temps complet selon les critères du Programme d'Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec, à la date limite du concours, dans un programme de premier, de deuxième ou de troisième cycle;
- Avoir réussi un minimum de :
    - 12 crédits au 1er cycle ou 6 crédits si la personne inscrite est réputée à temps complet par l'AFE;
    - 9 crédits dans un programme de DESS;
    - 9 crédits dans un programme de maîtrise sans rédaction;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de maîtrise avec mémoire;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de doctorat.
- Détenir une moyenne cumulative d'au moins 2,2 au baccalauréat et de 2,7 aux études de cycles supérieurs;
- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours;
- Posséder la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Bourses de persévérance Promutuel Assurance Côte-Est

- Dans le respect de la volonté de l'organisme donateur, ce concours s'adresse aux membres de la communauté étudiante poursuivant des études dans les régions de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;
- Être membre de la communauté étudiante à temps complet à l'UQAR ou réputé à temps complet selon les critères du Programme d'Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec, à la date limite du concours, dans un programme de premier, de deuxième ou de troisième cycle;
- Avoir réussi un minimum de :
    - 12 crédits au 1er cycle ou 6 crédits si la personne inscrite est réputée à temps complet par l'AFE;
    - 9 crédits dans un programme de DESS;
    - 9 crédits dans un programme de maîtrise sans rédaction;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de maîtrise avec mémoire;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de doctorat.
- Détenir une moyenne cumulative d'au moins 2,2 au baccalauréat et de 2,7 aux études de cycles supérieurs;
- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours;
- Posséder la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Bourses de persévérance Guillaume-St-Pierre

- Être membre de la communauté étudiante effectuant un retour aux études à temps partiel à la suite d'une absence d'au moins deux ans à titre d'étudiante ou d'étudiant;
- Avoir réussi moins de 12 crédits;
- Être employé(e) et travailler un minimum de 30 heures par semaine;
- Ne pas recevoir d'aide financière de son emploi pour la poursuite de ses études.

Bourse de persévérance Aline-Béla

- Être membre de la communauté étudiante de l'UQAR et être parent monoparental (reconnu par l'AFE).
- Avoir réussi un minimum de :
    - 12 crédits au 1er cycle ou 6 crédits si la personne inscrite est réputée à temps complet par l'AFE;
    - 9 crédits dans un programme de DESS;
    - 9 crédits dans un programme de maîtrise sans rédaction;

    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de maîtrise avec mémoire;
    - 1 trimestre à temps complet dans un programme de doctorat.
- Détenir une moyenne cumulative d'au moins 2,2 au baccalauréat ou de 2,7 aux études de cycles supérieurs;
- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours;
- Posséder la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Bourse de persévérance de l'ACQ – Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (nouveau)

- Être membre de la communauté étudiante du campus de Rimouski effectuant un retour aux études à la suite d'une absence d'au moins deux ans à titre d'étudiante ou d'étudiant;
- Être inscrit(e) dans un programme en génie ou ingénierie à l'UQAR;
- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours.

Bourses de persévérance Johnny-Huard (nouveau)

- Être membre de la communauté étudiante à temps complet à l'UQAR ou réputé à temps complet selon les critères du Programme d'Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec, à la date limite du concours, dans un programme de premier cycle, de maîtrise ou de doctorat;
- Être originaire de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours.

Bourses de persévérance Raymonde-Proulx (nouveau)

- Être membre de la communauté étudiante à temps complet à l'UQAR ou réputé à temps complet selon les critères du Programme d'Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec, à la date limite du concours, dans le programme de baccalauréat en biologie de l'UQAR;
- Avoir présenté une demande au Programme d'AFE et y être admissible pour l'année d'attribution en cours.

Bourse de persévérance Annie-Duchesne (nouveau)

- Être membre de la communauté étudiante de l'UQAR au campus de Rimouski et remplir les conditions suivantes :
    - Étudiantes ou étudiants présentant des besoins particuliers liés à l'apprentissage, la santé ou la mobilité;
    - Détenir une moyenne cumulative d'au moins 2,2 au baccalauréat ou de 2,7 aux études de cycles supérieurs;
- Dans le cas où plusieurs personnes seraient admissibles, la bourse sera offerte à la personne étudiante ayant accumulée le plus de crédit dans son programme d'études.

COMITÉ DE SÉLECTION

- L'équipe du service de l'aide financière de l'UQAR analysera les dossiers reçus en fonction des critères généraux et spécifiques de chacun des programmes de bourse. L'attribution de chacune des bourses sera alors effectuée selon le classement obtenu. À la fin de ce processus, le comité de sélection fera parvenir les recommandations de lauréates et lauréats à la Fondation de l'UQAR, qui devra en disposer;
- Tous les dossiers seront traités confidentiellement.

CUMUL DE BOURSES

- Les bourses présentées dans ce document ne peuvent être cumulées avec toute autre bourse de persévérance de la Fondation de l'UQAR au cours de la même année académique.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS ET REMISE

- À la suite de la réception des résultats du classement, la Fondation de l'UQAR contactera les étudiantes et étudiants candidates afin de leur communiquer leur statut, lauréat(e) ou non-lauréat(e), avant la fin du trimestre d'automne 2026.
- Les bourses de persévérance de la Fondation de l'UQAR ne font pas l'objet d'une remise publique. Les personnes lauréates recevront un chèque, par courrier postal, suivant l'annonce des résultats. Les chèques seront transmis aux lauréates et lauréats avant la fin du trimestre d'automne 2026.

COMPOSITION DU DOSSIER

- En remplissant le formulaire électronique, et selon l'admissibilité aux critères en vigueur, l'étudiante ou l'étudiant candidat sera automatiquement inscrite à l'ensemble des programmes de bourses présentés dans le cadre de ce concours. Par conséquent, une seule demande (par l'entremise du formulaire électronique) est requise.

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DE LA DEMANDE ET CONTACT

- L'étudiante ou l'étudiant candidat devra avoir rempli et expédié le formulaire électronique au plus tard le vendredi 30 octobre 2026 avant 23h45.
- L'étudiante ou l'étudiant ayant des questions concernant les bourses présentées dans le présent formulaire peut envoyer un courriel détaillé à l'adresse suivante : aide_financiere_levis@uqar.ca